

PETITION à l'attention du Conseil municipal de la Ville de Genève

PRESERVONS LE PIGEON DES VILLES

Depuis l'Antiquité, les pigeons des villes, nommés pigeon biset ou des roches, ont toujours harmonieusement cohabité avec les hommes jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle. Dans les années folles, des légendes urbaines commencèrent à circuler stigmatisant le pigeon des villes, lequel devint un pestiféré vecteur de maladies infectieuses aussi mystérieuses qu'indétectables. Dès lors, les autorités sanitaires de la plupart des pays européens décidèrent sans autre forme de procès d'éliminer massivement cet oiseau afin de rassurer l'opinion publique. Aujourd'hui encore, aucune étude n'a pu démontrer que ces oiseaux pouvaient transmettre des maladies à l'homme. Pourtant, pour beaucoup de citadins, ce phénomène subjectif existe encore bel et bien. ,,

Or, diverses études ont démontré que l'abattage en masse de ces oiseaux ne servait absolument à rien. Au contraire, ces oiseaux disposant de plus larges espaces et ainsi de nourritures plus abondantes proliféraient dans ces conditions beaucoup plus rapidement. A Genève, nous estimons que la gestion du pigeon des villes n'est pas adéquate. Nous constatons que ces oiseaux ne disposent pas suffisamment de pigeonniers à l'instar d'autres villes européennes. Ces constructions évitent des nidifications sur les bâtiments avec toutes les nuisances que l'on connaît. De plus, les gens ignorent comment la population de ces oiseaux est régulée (abattage, stérilisation par des graines ou par les œufs).

Par cette pétition, nous voulons également interpeller les Autorités que de nombreuses personnes alimentent les pigeons des villes pour différentes raisons, malgré l'interdiction de le faire. Dans les espaces publics, beaucoup le font par amour des animaux et par solitude. Le nombre très faible de ces personnes qui s'adonnent à ces actes ne mettent pas en danger la régulation de ces oiseaux.

En revanche, ce qui n'est pas admissible ce sont les personnes qui donnent de la nourriture aux pigeons depuis leurs fenêtres ou balcons. Ce comportement attire les pigeons à s'établir sur nos édifices et immeubles. D'ailleurs les règlements d'immeubles interdisent ce type de comportement.

Pour tous ces motifs, nous invitons les Autorités municipales à :

- Augmenter le nombre de pigeonniers.
- Améliorer l'information à la population (type de régulation, aucun risque de maladie et de ne pas alimenter les pigeons depuis les immeubles).
- Attribuer des espaces publics afin de nourrir les pigeons en toute légalité.
- Cesser de mettre en place des pièges à pigeons.

En vous remerciant d'avance de l'accueil que vous ferez à notre pétition, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les Conseiller municipaux, nos meilleures salutations.

Références : <http://www.associationstephanelamart.com/index.php?page=dossiers&n=1>. Et toutes les études effectuées par Pascal Cousin sur ses sites informatiques.

Prénom	Nom	Adresse	Signature
--------	-----	---------	-----------

Retourner la pétition à la personne responsable de la pétition, à l'adresse suivante: Mme Bhysaj-Rondez, av. de Gallatin 21, 1203 Genève.

Mme E. Bhysaj-Rondez
21 Av. Gallatin 1203 Genève
Mr Hermann. Dousse
81, rue de Lausanne 1202 Genève

Secrétariat du Conseil Municipal
de la Ville de Genève
4 rue de la Croix-Rouge
1204 Genève

Concerne : pétition « Préservons les pigeons »

Genève, le 21 février 2013

Messieurs,

Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous porterez à cette pétition, en espérant qu'elle retiendra toute votre attention. Les animaux nous tiennent à cœur et nous pensons qu'il y a peut-être d'autres solutions au problème moins douloureux que de ne plus les alimenter. Nous restons à votre disposition afin de régler ce différent entre la population de Genève divisée à ce sujet.

Recevez, Messieurs, nos meilleures salutations.

E. Bhysaj-Rondez

H. Dousse

En annexe : les pages de signatures